



Fiche 1 – Budget 2011 Effectifs élèves et Emplois d'enseignants

1. Les évolutions d'effectifs d'élèves et d'enseignants dans le second degré

→ Doc. 1 : Effectifs élèves du second degré (public et privé France métro et DOM)

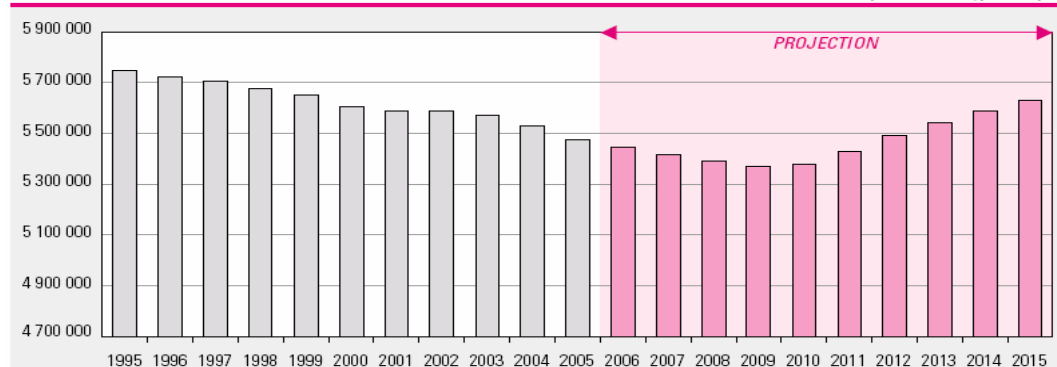
	Constat 2003	Constat 2004	Constat 2005	Constat 2006	Constat 2007	Constat 2008	Constat 2009	Prévisions 2010
Collège	3 350 934	3 305 491	3 248 547	3 207 181	3 187 955	3 189 763	3 206 112	?
Lycée pro	706 888	719 282	723 953	719 666	713 381	703 090	694 282	?
Lycée général et techno	1 523 230	1 515 523	1 512 937	1 491 184	1 470 032	1 446 866	1 431 335	?
Total second degré	5 581 052	5 540 296	5 485 437	5 418 031	5 371 368	5 339 719	5 331 729	?
Flux		-40 756	-54 859	-67 406	-46 663	-31 649	-7 990	?

Source : Notes bleues DEPP notamment note 10-03 de février 2010.

→ Doc. 2 : Effectifs élèves du second degré : projections

Graphique 4 – Effectifs du second degré (y compris SEGPA)

France métropolitaine + DOM, public et privé



Source : MENESR – DEPP

→ Doc. 3 : Evolution des emplois d'enseignants dans le second degré public depuis 2003

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Surnombres et remplacements*	-2 600	-2 000	-1 500			-1 700	-3 000			-10 800
Stagiaires			-1 000		-1 000	-2 130	-1 000	-7 144		-12 274
Transformations d'emplois en HS						-3 500				-3 500
Autres**		-2 500	-3 440	-2 083	-5 112	-1 500	-2 500	144		-16 991
Total	-2 600	-4 500	-5 940	-2 083	-6 112	-8 830	-6 500	-7 000	?	-43 565

* Dépassement budgétaire, « rationalisation » de l'emploi des TZR

**Autres : démographie, suppression des décharges statutaires non rétablies en emplois (en 2007), suppression d'emplois de « mis à disposition » en 2009, création dans les établissements difficiles (2010)...

2. Analyse de la situation

→ Les dernières **prévisions d'effectifs d'élèves publiées par la DEPP datent d'avril 2007**. Depuis, le ministère interdit la publication des notes de prospective qu'il ne manque pourtant pas de demander aux services statistiques de la DEPP. Ainsi, une analyse faite depuis le printemps sur les prévisions d'effectifs dans les premier et second degrés est soigneusement gardée secrète. **Que cherche à masquer le ministre ?**

En avril 2007, la DEPP envisageait (doc. 1) **une remontée des effectifs dans le second degré dès 2010 pour atteindre en 2015 le niveau de 2003**, avec dès 2008 une remontée des effectifs en collège (la baisse des effectifs de lycée se prolongeant jusqu'en 2010), ce que le constat confirme : les augmentations des effectifs de collège de 0,1% à la rentrée 2008 puis de 0,5% à la rentrée 2009 résultent des effets conjugués de la hausse démographique attendue et de taux de passage en augmentation aux différents niveaux.

Dans sa communication, le ministre ignore volontairement de faire état des projections que les chiffres de la natalité édités par l'INSEE lui permettent sans difficulté de faire. En effet, **la remontée des effectifs amorcée depuis deux ans en 6^{ème} va nettement s'amplifier dès 2011** du fait notamment du « boom » démographique de l'an 2000 et de la hausse continue des naissances depuis 2003. La « vague » va se propager dans le second cycle avec des effets pour l'ensemble du second degré au moins jusqu'à 2025.

→ Une telle situation nécessite **une politique de recrutement et d'emploi tout autre que celle menée aujourd'hui**. Or les suppressions massives d'emplois opérées depuis 2003 alors que les effectifs étaient à la baisse se poursuivent à un rythme accéléré depuis 2007 (doc. 3). Alors que **plus de 40 000 emplois ont disparu dans le second degré depuis 2003**, le ministère reconnaît un déficit de plusieurs milliers de titulaires à cette rentrée du fait d'un nombre de postes aux concours de recrutement notoirement insuffisant depuis plusieurs années. Il ne prévoit pas pour autant d'en augmenter le nombre à la prochaine session (sauf pour l'EPS et les CPE).

→ On connaît les **conséquences dans notre secteur** pour cette rentrée : utilisation à plein des stagiaires comme moyens d'enseignement au mépris de leur formation, insuffisance criante des moyens de remplacement, effectifs d'élèves par classe pléthoriques, réduction de l'offre de formation, poids grandissant des heures supplémentaires...

→ S'agissant du **projet de budget 2011**, le ministre n'a officiellement à ce jour donné aucune indication sur la répartition des quelques **16 000 suppressions envisagées dans l'Éducation nationale**. Mais on se souvient qu'au printemps, la presse a révélé comment il s'était adressé aux recteurs pour leur indiquer toutes les ficelles utilisables dans la perspective de ces suppressions : augmenter les effectifs par classe, « optimiser le remplacement » (extension des zones de remplacement, multiplication des affectations sur plusieurs établissements ou sur des disciplines autres que celles du recrutement...), faire des économies par le biais de la réforme des lycées, réduire le nombre des décharges, fermer des petits établissements...

*Le SNES revendique depuis de très nombreuses années un plan pluriannuel de **recrutement** qui prenne en compte toutes les dimensions de la situation. Il n'est pas acceptable que les réformes pédagogiques - qu'il s'agisse de la réforme du lycée, des choix en terme d'orientation ou de politique de redoublement...- soient les leviers utilisés pour absorber des effectifs à la hausse. Il n'est pas plus acceptable que les conditions de travail des personnels soient dégradées toujours plus dans la même perspective.*